

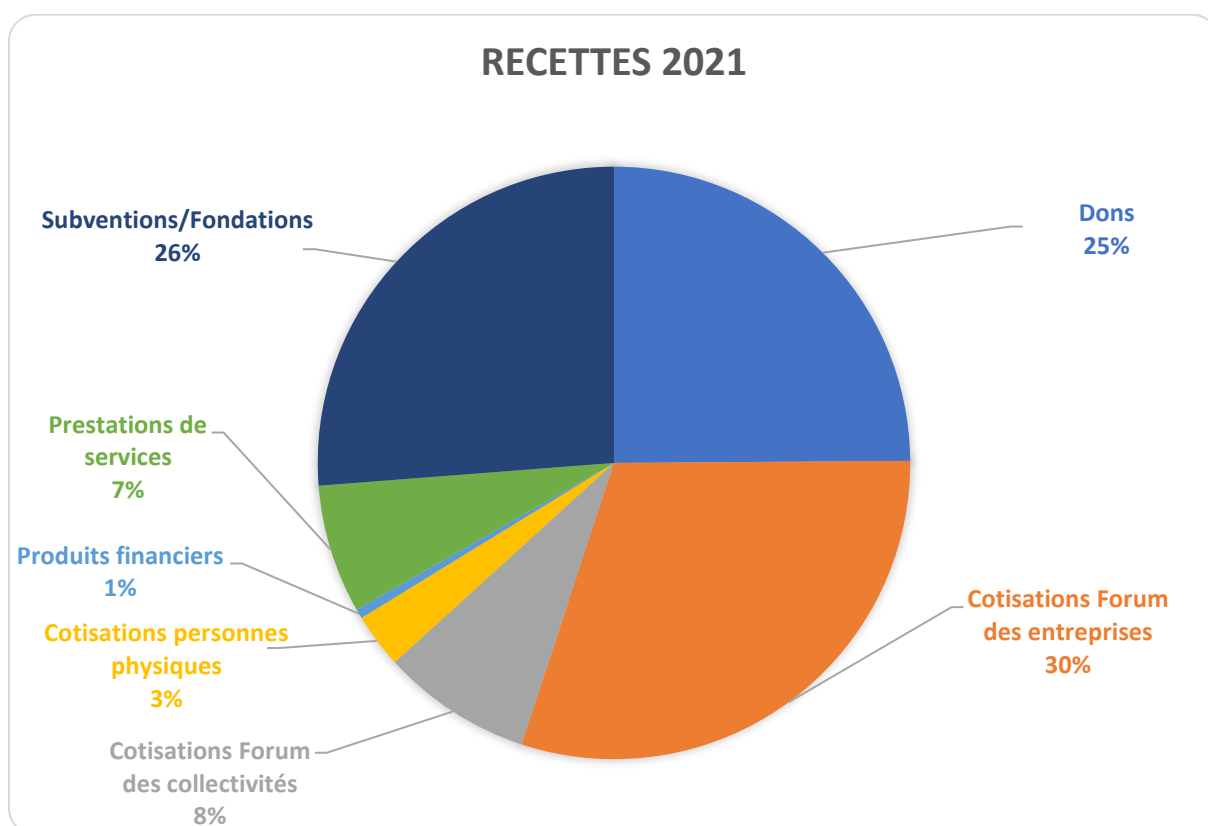
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

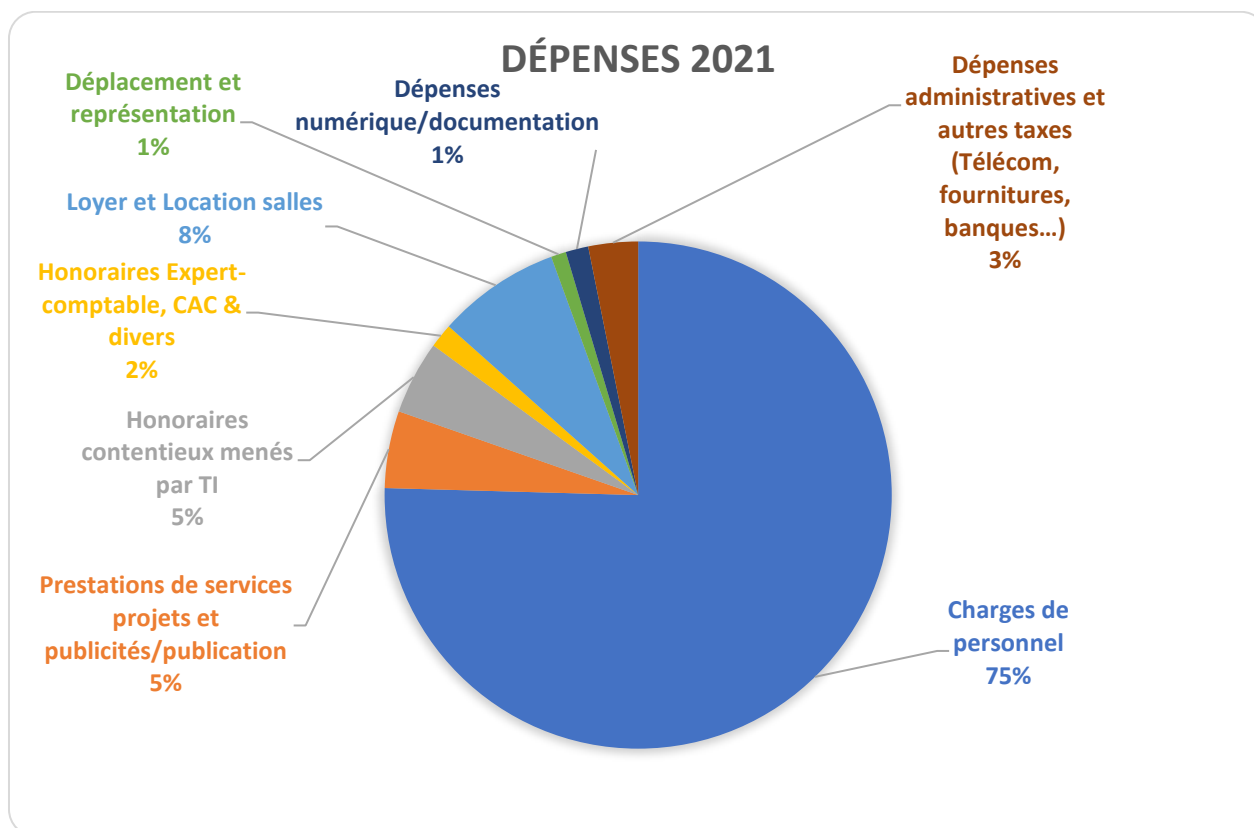
27 juin 2022

Informations financières

I. Informations financières simplifiées :

Les informations suivantes sont extraites du rapport général du commissaire aux comptes qui est consultable sur notre site internet. Elles visent à présenter, dans un format accessible et synthétique, complémentaire du format du CER (point 2), les principales sources de financement et principaux postes de dépenses de l'association en 2021.





Adhérents, partenaires, donateurs institutionnels et autres organisations dont la cotisation, le don ou le règlement était supérieur à 1000 € en 2021

Plus de 15 000 € : Commission Européenne (32 064€), Fondation Charles Léopold Mayer (30 000€), Open society Foundations (44 687€),

De 5 000 à 15 000 € : ADP, Agence Française de Développement, BPI, Carrefour, CFDT, Coca-Cola, Crédit Agricole, Département Seine-St Denis, EDF, Engie, Fondation Un monde par tous, Fondation Choisy Club, Française Des Jeux, KPMG, Maison de Famille, Métropole de Grenoble, RATP, Renault, L'Oréal, Orange, Pernod-Ricard, La Poste, Région Nouvelle-Aquitaine Saint-Gobain, Schneider Electric, Suez, Tilder, Ville de Nantes, Ville de Paris,

Moins de 5000 € : Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, Espelia, Eurocompliance, Métropole de Bordeaux, Toit et Joie, Alfred, Ville de Cannes, Ville de Grenoble, Ville de Limoges, Ville de Lyon, Ville de Rennes, Ville de Toulouse, Ville de Sceaux

II. Compte d'emploi des ressources 2021

Notice explicative

L'objet du compte d'emploi des ressources (ou « CER ») est de rendre compte, de manière lisible et accessible, de l'utilisation par une association des ressources qu'elle collecte auprès du public. C'est une information qui s'adresse donc principalement aux donateurs individuels, même si elle est de nature à intéresser l'ensemble des parties prenantes d'une association.

Il s'agit d'une obligation légale à laquelle notre association est soumise dans la mesure où nous faisons appel à la générosité du public sur notre site Internet. Le CER doit être établi chaque année pour chaque exercice comptable. Il fait partie de l'annexe des comptes et doit être certifié par le commissaire aux comptes.

Définition des missions sociales

La mission sociale de Transparency France ne nous conduit pas à apporter une aide matérielle directe à des publics bénéficiaires. Nous sommes une association de plaidoyer, ce qui veut dire que nous conduisons essentiellement des actions de sensibilisation du grand public et des décideurs, ainsi que des actions d'apport d'outils et d'expertise au profit de tous ceux qui souhaitent agir contre la corruption.

L'ensemble de ces actions est détaillé dans le rapport moral de l'exercice. Elles sont conduites par les membres bénévoles de l'association, avec l'appui d'une équipe salariée qui comportait neuf personnes en décembre 2021.

Affectation des charges et répartition des coûts

Les coûts directs associés à un projet déterminé (alerte éthique, biens mal acquis) sont naturellement rattachés aux charges des missions sociales.

S'agissant des charges de personnel, pour la responsable du plaidoyer vie publique, la responsable des relations avec le secteur privé, la responsable flux financier illicite, le chargé de mission forum des collectivités, le responsable de communication et l'alternant assistant communication, elles sont presque intégralement rattachées aux missions sociales. Pour la déléguée générale, la responsable juridique et financière et la chargée de fundraising, elles sont ventilées entre missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement.

Nous considérons enfin qu'un certain nombre d'autres dépenses relèvent aussi directement de notre action de sensibilisation et de plaidoyer et donc de nos missions sociales : location de salles pour des réunions publiques, frais liés aux publications externes de l'association, frais de gestion du site Internet, qui est notre principal outil d'information, frais de déplacement pour participer à des rencontres avec des

interlocuteurs divers (administrations, entreprises, ONG, étudiants, autres sections nationales de Transparency International à travers le monde).

Affectation aux emplois

123 758€ ont été collectés auprès du public en 2021.

Contributions volontaires

Enfin, nous nous efforçons de valoriser les nombreuses heures consacrées par nos membres bénévoles à la réalisation des actions de l'association. Nous avons dénombré, en 2021, presque les 3 600 heures de travail bénévole, engagement similaire à l'année 2020, valorisé à hauteur de 149 729 €.

N'hésitez bien sûr pas à nous faire part de toute remarque utile pour améliorer chaque année la pertinence et la lisibilité de notre CER.

EMPLOIS	Emploi de N = compte de résultat	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DEBUT D'EXERCICE		-
1 - MISSIONS SOCIALES	376 188	123 758	1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	123 758	123 758
Missions Sociales	-	-	1.1 Dons et legs collectés	123 758	123 758
DONT "BIENS MAL ACQUIS"			- Dons manuels non affectés	123 758	123 758
			- Dons manuels affectés	-	
			- Legs et autres libéralités manuels non affectés		
			- Legs et autres libéralités manuels affectés		
Autres missions sociales	376 188	123 758	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2 - RECHERCHE DE FONDS	70 824	-			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	177 508	-	2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	225 740	
			3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	10 000	
			4 - AUTRES PRODUITS	378 984	
		123 758			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	624 521		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	738 482	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	-		II - REPRISE DE PROVISION		
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	-		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	-	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	113 961		IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRES DU PUBLIC		-
V - TOTAL GENERAL	738 482		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES INSUFFISANTES DE L'EXERCICE	-	
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public			VI - TOTAL GENERAL	738 482	123 758
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		123 758	VII - Total des emplois financés par des ressources collectées auprès du public		123 758
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AU PRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		-